

MÉDIATISATION DES TECHNOLOGIES PRÉDICTIVES A LA RADIO FRANÇAISE DE SERVICE PUBLIC : PROMESSES RETENUES

Pénélope Selhausen-Kosinski

Crem - Université de Lorraine

***Résumé :** Cet article interroge le degré de modalisation accompagnant les promesses des technologies prédictives dans les discours médiatiques, afin d'identifier les imaginaires sur lesquels elles s'appuient, et d'en évaluer les implications. Un état de l'art sur la promesse technoscientifique et l'économie de la promesse associées aux nouvelles technologies conduit à présenter une analyse du discours de 15 émissions de radio de service public en France (2016-2022). L'auteure en dégage une typologie des régimes de promesses (fonctionnalistes, démiurgiques, épistémiques, psychologiques et sociales) et conclue que la modestie des promesses participe de leur crédibilité.*

***Mots clés :** technologies prédictives ; intelligence artificielle ; communication scientifique ; promesses techno-scientifiques ; économie de la promesse ; radio de service public ; France ; analyse du discours ; énonciation ; modalisation*

***Abstract:** This article examines the degree of modalisation underlying the promises of predictive technologies in media discourses, in order to identify which imaginaries they rely on, along with their stakes. A state of art concerning the economics of techno-scientific promises and the sociology of expectations leads to present a discourse analysis of 15 programs, broadcasted on the French public service radio (2016-2022). The author draws a typology of promises regimes (functionalist, demiurgic, epistemic, psychological and social promises), and then concludes that their modesty contributes to their reliability.*

Selhausen-Kosinski – Médiatisation des technologies prédictives a la radio française de service public

Keywords : predictive technologies ; artificial intelligence ; science communication ; economics of techno-scientific promises ; public service radio ; France ; discourse analysis ; enunciation ; modalisation

Introduction

Prometteuses d'une maîtrise de l'avenir, les technologies prédictives seraient les parangons de la capacité providentielle prêtée aux sciences exactes, constituant un argument pour leur légitimation : une position parfois appelée « "prédictivisme" ou "instrumentalisme" » (Leconte, 2017). Cette communication scientifique fondée sur des certitudes et un régime de promesse – entendu comme systématisation de la rhétorique des promesses pour imposer la « solution technique » (Joly, 2015 : 5) – participe d'autant plus de la légitimation des sciences dans un contexte concurrentiel, caractérisé par des enjeux de recherche de financement de projets coûteux et d'acceptabilité sociale (Namur et Paillard, 2006). De nombreuses études sur l'économie de la promesse et la sociologie des attentes ont mis en lumière, ces dernières années, que le traitement médiatique des nouvelles technologies s'opère fréquemment sur le registre de la promesse pour des raisons économiques, structurelles ou encore de culture journalistique (*e.g* Borup *et al.*, 2006 ; Bensaude-Vincent, 2009 ; Dandurand *et al.*, 2022a). Ainsi, dans quelles mesures la médiatisation des technologies prédictives repose-t-elle sur des régimes de promesses, et sur quoi portent-elles ? Dans les médias, le discours d'anticipation admet-il l'expression d'incertitudes ?

La notion de promesse technoscientifique désigne une forme de communication scientifique, « l'élaboration de prédictions, de scénarios et de visions du futur dans le cadre de projets scientifiques et technologiques. Ce *storytelling* du futur consiste pour des porteurs de projets à proposer des récits prospectifs sur les conséquences d'une innovation ou d'un champ de recherche en développement » (Quet, 2012 : 271). Nous nous sommes intéressés plus spécifiquement à la médiatisation radiophonique de service public français, tant pour des raisons sociologiques

(niveau de confiance dont elle bénéficie et mission de service public) qu'éditoriales (souci didactique, rapport à l'image et à la spontanéité – [Fauré, 2013]). Nous avons procédé à une analyse qualitative du discours sur un corpus de 15 émissions diffusées entre 2016 et 2022 sur France Culture, France Inter et France Info. De formats, phonogenres, durée (2 à 59 minutes) et visées variés, toutes portent sur les recherches et applications relatives aux technologies prédictives en France. Ces situations de communication (Charaudeau, 2011), dont les spécificités configurent et influent l'énonciation, représentent un critère de contrastivité (Charaudeau, 2006) déterminant au sein du corpus : le format des émissions n'implique pas les mêmes contraintes communicationnelles, les choix éditoriaux comme celui des invités ou de l'angle de traitement sont porteurs de significations. Après une revue de la littérature sur la promesse technoscientifique, nous détaillerons davantage la méthode. Elle nous conduira à proposer une typologie des régimes de promesse, puis à exposer leurs modalités d'énonciation dans les émissions du corpus.

Le régime de promesse et la médiatisation des technologies prédictives

Les technologies prédictives désignent des outils algorithmiques conçus afin d'anticiper ou de diagnostiquer des situations et événements grâce à l'enregistrement et la synthèse de données antérieures. Il s'agit d'intelligences artificielles, développées pour modéliser et probabiliser le futur, en se fondant sur le traitement d'une quantité massive de données. Employées dans des domaines différents, comme la météorologie, mais aussi la sécurité, la justice et la médecine, elles soulèvent des débats éthiques dans les milieux professionnels et au sein de la société. Dans les définitions-mêmes des technologies de *prédiction*, surgit une tension : elles sont présentées comme des moyens d'établir des *prévisions*. Dans les

émissions analysées, les journalistes et intervenants insistent sur ce risque de confusion sémantique. Ils tentent ainsi de prémunir leurs publics d'une surestimation des promesses prêtées aux algorithmes.

Cette étude de cas s'inscrit dans la lignée des travaux en sociologie des promesses scientifiques (Van Lente et Rip, 1998 ; Felt, Wynne *et al.* 2007 ; Rip, Joly et Callon 2010). Ce courant de recherche montre dans quelles mesures la promesse configure les discours scientifiques et ceux sur la science. Pierre-Benoît Joly souligne l'importance des questions de temporalité d'après les travaux d'Anthony Giddens : « le futur colonise le présent car les promesses créent un état de nécessité et s'opposent à la liberté d'imaginer plusieurs avenir possibles » (2015 : 2). La promesse comporte certes une dimension prospective, mais aussi une dimension performative (Dandurand, 2022b) : elle est fiable si elle démontre qu'elle peut être tenue, et porte donc déjà en elle sa concrétisation. Néanmoins, la promesse scientifique n'est pas seulement un argument favorisant le financement de projets de recherche et l'acceptabilité sociale au sein de l'espace public. Elle est aussi présente dans les réflexions épistémologiques, en œuvre au sein de la communauté scientifique. Thomas Kuhn place la promesse de succès à la genèse des paradigmes scientifiques : « La science normale consiste à réaliser cette promesse » (1983 [1962] : 46).

En tant que garantie sur l'avenir par anticipation et prédiction, elle constitue une réduction des incertitudes pour qui y souscrit. La modalisation dans l'énonciation, au sein de discours de diffusion des savoirs, relève d'un enjeu de compréhension et d'orientation pour les publics, mais aussi d'argumentation pour les promoteurs d'une technologie en recherche de financements (publics et privés) ou d'utilisateurs. Elle relève aussi d'un enjeu de légitimation pour la communauté scientifique au sein de l'espace médiatique, dans lequel la mise en visibilité de

l'activité scientifique et de ses applications forgent, pour partie, les représentations sociales à leur égard (Dandurand *et al.*, 2022a). Un discours modalisé induirait potentiellement une problématique de confiance, voire l'effritement du « mythe de la science toute-puissante » (Maestre, 1978 : 17). À l'inverse, Yves Gingras considère que la minimisation du caractère proprement prédictif (et non seulement prévisionnel) des modèles scientifiques pourraient mener à des mésinterprétations de la part des publics non spécialistes (2022). Pour certains auteurs, les représentations sociales à l'égard de la science seraient aujourd'hui, en Occident, marquées par un relativisme et une perte de foi en la science (Engel, 2017). Cela conduit à s'interroger sur le degré d'assurance ou de certitude des énoncés médiatiques relatifs aux sciences. Précisons toutefois que les études empiriques récentes attestent du maintien de la confiance des citoyens à l'égard des sciences et de leurs résultats (voir notamment le rapport de Bauer *et al.*, 2021).

Méthodologie et terrain

La visée affichée du service public audiovisuel est d'assurer la diffusion des savoirs, de la culture, d'informer, mais aussi de divertir. France Culture France Info et France Inter poursuivent une mission de service public en manifestant leur souci pédagogique. Sur la forme, cela s'illustre notamment par les recommandations d'un Comité d'éthique quant au choix des invités et au pluralisme. Sur le fond, la ligne éditoriale en témoigne également, plus spécifiquement depuis la rentrée de septembre 2021, à la suite d'une réflexion menée dans le cadre de la crise sanitaire et informationnelle de Covid-19. Direction, producteurs et journalistes ont pris conscience d'une nécessité de penser leur rapport à l'incertitude, notamment

scientifique¹. Puisqu'il est question de confiance, voire de croyance en la science et aux technologies, il convient enfin de noter que la radio demeure en 2021 le média le plus crédible aux yeux des Français². Si les trois stations du corpus sont surtout écoutées par des catégories socio-professionnelles supérieures de 50 ans et plus³, ce déficit de représentativité est pondéré par le taux d'écoute dont elles bénéficient. Radio France se positionne comme le groupement radiophonique le plus écouté en 2022, France Inter et France Info étant classées respectivement en 1^{er} et 2^{ème} rang en termes de stations⁴.

Pour constituer un corpus d'analyse synchronique contemporain, nous avons effectué une recherche par mots clés sur le site internet de Radio France. Parmi les résultats des requêtes *technologie prédictive* et *prédict**, nous avons sélectionné les émissions dont les technologies prédictives et leurs applications constituent l'objet principal. Il en est ressorti 15 émissions, diffusées entre 2016 et 2022 (8 sur France Culture, 1 sur France Info, 6 sur France Inter). Elles appartiennent à des programmes de formats et genres variés. Le choix éditorial de ces genres, caractérisés par des situations de communication spécifiques (Charaudeau, 2006 ; 2011), fait déjà sens, car ils configurent (sans déterminer) l'énonciation. Leurs

¹ Ces constats résultent d'une observation des évolutions de la grille de programme de France Culture entre 2020 et 2022, ainsi que d'entretiens semi-directifs menés auprès des producteurs-animateurs Nicolas Martin (*La méthode scientifique*, France Culture) et Etienne Klein (*Science en questions*, France Culture) les 4 et 7 avril 2022.

² Caline G., Darrigade, C., Kantar Public – Onepoint. Enquête réalisée du 7 au 11 janvier 2021, pour La Croix, auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas. Disponible à l'adresse : <https://www.kantar.com/fr/inspirations/publicite-medias-et-rp/2021-barometre-de-la-confiance-des-francais-dans-les-media> [consulté le 02/07/2022]

³ Radio France (09/10/2017), « Auditeurs de Radio France : qui êtes-vous ? », Radio France – La médiatrice. Disponible à l'adresse : <https://mediateur.radiofrance.com/infos/auditeurs-de-radio-france-etes/> [consulté le 11/07/2022]

⁴ ACPM (s.d), « Classement radios mai 2022 », *acpm.fr* [page internet]. Disponible à l'adresse : <https://www.acpm.fr/Les-chiffres/Frequentation-Radios/Classement-des-Radios-Digitales/Par-groupe-et-reseau/Classement-France> [consulté le 11/07/2022]

caractéristiques distinctives s'avèrent significatives : format, durée et séquentialité, angle et visée, distribution de la parole, intérêts et niveaux d'expertise des journalistes, choix des interlocuteurs, public visé. Nous avons ainsi relevé 8 chroniques, 5 entretiens (dont un avec un moment de libre antenne faisant intervenir des locuteurs dits « profanes »), un reportage et un documentaire. 7 émissions sont issues de programmes de communication scientifique, 4 de programmes d'actualité-société, 1 de programme dédié à l'innovation. L'une est un débat d'idées et 2 sont des reportages-documentaires sociétaux. La plupart dure moins de 5 minutes (8), quand les autres se déploient sur 25 à 59 minutes. Soulignons enfin la diversité des profils de locuteurs invités ou interrogés sur le terrain : professionnels des forces de l'ordre (police, gendarmerie), du droit (avocats, juges), chercheurs en mathématiques, informatique, en sciences humaines (sociologique, philosophie), médecins chercheurs et/ou praticiens médicaux (généticien, psychologue), développeurs de start-up ou entrepreneurs, et enfin, citoyens patients ou proches de patients. Les émissions sont animées soit par des journalistes généralistes, soit par des journalistes scientifiques. Le statut des énonciateurs est significatif dans la mesure où ces divers acteurs forgeant le discours public et les imaginaires collectifs liés aux technologies sont mus par divers intérêts et ne bénéficient pas du même type d'expertise. L'expertise contributive (Collins & Evans, 2017) dont font preuve les développeurs, entrepreneurs et informaticiens par leur savoir-faire fait d'eux des porte-paroles incontournables pour les journalistes (Dandurand *et al.*, 2022a). L'expertise interactionnelle (Collins & Evans, 2017) comme capacité à parler avec aisance d'un sujet, permet de mettre à l'épreuve cette parole généralement enthousiaste, de poser les questions pertinentes. Elle serait propre aux universitaires et à certains journalistes spécialisés. En revanche, sans cette maîtrise de

connaissances, les journalistes généralistes peuvent davantage peiner à émettre un discours critique à l'égard de l'information relayée (Dandurand *et al.*, 2022a).

Nous avons procédé à une analyse du discours dans la lignée de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau car elle permet de considérer les particularités et finalités des situations d'énonciation, les postures des énonciateurs, ainsi que les relations qui se lient entre eux. Cela nous amène à « appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social » (Maingueneau, 2005 : 3), avec une prise en compte de ses conditions de production et d'énonciation. Puisque nous questionnons la notion de promesse au prisme de l'expression de l'incertitude, nous avons plus relevé les marqueurs énonciatifs et linguistiques de modalisation (voir Rioux-Turcotte, 2017 ; Rabatel 2022). Citons parmi ces marqueurs : les adverbes modalisateurs, la distance des énonciateurs à l'égard des propos rapportés, la prise en charge énonciative, le conditionnel et les marqueurs vocaux d'assurance ou d'hésitation etc. Outre cette dimension énonciative, la dimension sémantique des contenus (Boyer et Lochard, 2016) a servi pour typologiser des régimes de promesses.

Résultats

Angles d'approche des technologies prédictives : tropisme médical et sécuritaire

Exception faite des magazines scientifiques de France Culture, les technologies prédictives sont abordées davantage sous l'angle de leurs applications que sous celui de la recherche scientifique. L'on constate un tropisme en faveur de deux domaines : la santé (6 émissions) et la sécurité (6 émissions). Ces domaines

d'application émotionnellement chargés portent à la fois inquiétudes et espoirs. Ils touchent au *vivant* et affectent potentiellement le quotidien des auditeurs contrairement à la logistique du secteur aérien par exemple (cf. « Logistique de la maintenance prédictive »⁵). Cette tendance éditoriale reflète un tropisme inhérent à la réalité des applications scientifiques, confirmé par le journaliste scientifique Nicolas Martin, dans l'une des émissions *La méthode scientifique* : il présente le « champ judiciaire » et le « champ médical »⁶ comme les deux grands domaines utilisant « déjà » les technologies prédictives. Nous pouvons également supposer que les journalistes, choisissant leurs sujets en fonction des attentes supposées de leurs publics (Dandurand *et al.*, 2022), privilégiant les applications qui partagent une certaine proximité avec eux.

Typologie des régimes de promesses prêtées aux technologies prédictives

La médiatisation des sciences et techniques se fonde en partie sur l'énonciation plus ou moins explicite de promesses à l'égard des citoyens, des décideurs publics, des investisseurs et partenaires financiers de la recherche (Namur et Paillard, 2006 ; Bensaude-Vincent, 2009 ; Joly, 2015 ; Granjou *et al.*, 2015). Nous avons régulièrement relevé des termes dérivés de *promesse* (« prometteuse », « promettre », « promet » ...) dans les propos tenus par les animateurs ou les personnes interrogées. Il s'agit alors de savoir sur *quoi* portent ces promesses, mais aussi de savoir *qui* s'en porte garant. En effet, pour Joly, il importe d'« examiner dans quelle mesure les promesses technoscientifiques ont pour fonction de créer un état de nécessité qui permet de cacher des intérêts particuliers. » (2015 : 11).

⁵ Lascar O. (2018, décembre 19)

⁶ Martin, N. (2018, juin 27)

L'identification des interlocuteurs, et du statut d'énonciation qu'ils adoptent pour s'exprimer, permet de présumer des intérêts sous-jacents à l'élaboration de promesses technoscientifiques. Céline Granjou, Séverine Louvel et Isabelle Arpin (2015) reprennent la notion de régime des promesses scientifiques des travaux de Joly pour identifier l'existence de plusieurs régimes dans lesquels les chercheurs de différentes disciplines scientifiques inscrivent leur engagement épistémique. Nous avons pu constater que les promesses des différents acteurs s'exprimant dans les émissions du corpus se déploient dans une pluralité de régimes, entendus comme cadres de pensée théoriques et pratiques. Nous en avons élaboré une typologie sur les fondements d'indices lexicaux et argumentaires.

Les promesses dites *fonctionnalistes*, ou économiques, ont principalement trait à l'optimisation des ressources (matérielles, financières, humaines, mais aussi temporelles). Elles partagent une visée performative et s'adressent principalement aux clients des start-up qui développent les logiciels prédictifs : entreprises, police et gendarmerie, tribunaux, hôpitaux, compagnies aériennes... Dans les émissions, elles sont majoritairement formulées par les développeurs-promoteurs de ces logiciels, mais aussi relayées par leurs utilisateurs (avocats, juges, policiers...) et les journalistes : « Si on utilise ces technologies on va pouvoir faire beaucoup plus rapidement un certain nombre d'actes »⁷. Elles peuvent aussi être mentionnées par les chercheurs en sciences informatiques, mathématiques et sociales, bien qu'ils les soumettent généralement à un examen critique, encouragé par les questions des journalistes. Les promesses *sociales* s'adressent plus généralement aux membres de la société, quel que soit leur champ d'appartenance. Elles sont davantage associées à des valeurs ou des idéaux qu'à des objectifs performatifs, comme

⁷ Jean-François Henrotte, avocat barreau francophone belge, in Pirect, C. (2017, février 15)

l'amélioration de la justice sociale, de l'équité, ou la sécurité (« [...] gagner en agilité dans la sécurité du quotidien »⁸). En d'autres termes, les promesses fonctionnalistes relèvent de gains quantitatifs appuyées par des statistiques ; quand les promesses sociales (qui en découlent, le plus souvent) relèvent de gains qualitatifs. Les promesses *épistémiques* s'attachent davantage aux apports des technologies prédictives à la recherche scientifique, aux avancées en termes de connaissances. Formulées par les chercheurs (pour qui « l'efficacité n'est pas l'enjeu »⁹) et les journalistes, elles semblent s'adresser à la communauté scientifique, et peut-être indirectement à de potentiels décideurs ou investisseurs afin de développer des programmes de recherche dans cette voie. Elles sont peu mises en avant, au regard des deux régimes précédemment évoqués. Les promesses que nous avons qualifiées de *démiurgiques* relèvent d'un changement de rapport de l'Homme à son environnement, voire à ce qui fonde sa nature humaine : augmentation de l'humain voire dépassement ontologique, action sur le temps et le réel en bouleversant le cours des événements. « Le but est d'empêcher que les faits ne se réalisent »¹⁰. Présentées parfois sur un registre sensationnaliste, elles sont également porteuses de la crainte d'un glissement de la *prévision* en *prédiction*, *prédestination*, bouleversant l'incertitude propre à la condition humaine. En témoigne une psychologue dans le documentaire *Sur les docks* (France Culture) : « Et on sait très bien que les effets de la prédiction peuvent être tout à fait néfastes chez une personne parce que chacun d'entre nous a un rapport à la temporalité et à l'avenir qui est le propre de l'homme »¹¹. Ces promesses démiurgiques sont le plus souvent soulevées par les journalistes, non sans détachement, notamment afin de

⁸ Jérôme Lagasse, doctorant de troisième année de droit, in Martin, N. (2018b, juin 27).

⁹ Anne-Sophie Chavent-Leclère chercheuse en droit, in Lascar, O. (2018, décembre 5)

¹⁰ Leclère, E. (2018, octobre 2)

¹¹ Marcela Gargiulo in Sarfaty, L., & Robert, C. (2016, mai 3)

conjuguer des idées reçues. Cela mène les différents acteurs interrogés (quel que soit leur champ d'appartenance et leurs intérêts) à les relativiser ou à les énoncer de façon modalisée. Les professionnels utilisateurs de technologies prédictives, les chercheurs et les développeurs de start-up reconnaissent que ces promesses ne sont ni vraiment tenables, ni nécessairement souhaitables. L'on peut y discerner une volonté des promoteurs de désamorcer les inquiétudes, de favoriser l'acceptabilité, ou encore de participer à une « innovation responsable » (Bensaude-Vincent, 2009). L'on perçoit tout de même l'influence des promesses démiurgiques (ou prométhéennes selon Bensaude-Vincent, 2009) dans l'imaginaire discursif des interlocuteurs favorables à ces technologies, telle l'ambition d'objectiver le réel en comblant les biais de subjectivité des juges alors même que les algorithmes ne sont pas exempts de biais discriminants. Elles font miroiter le passage de la science à la *préscience*, l'extraction d'une nature humaine nécessairement défailante à des fins de progrès social. Enfin, nous avons identifié à de rares occasions des promesses d'ordre *psychologique*, qui s'adressent à la part émotive des individus en particulier, et non aux individus formant société (contrairement aux promesses sociales). Elles apparaissent dans les témoignages de médecins et de patients ou proches de patients, dans les émissions documentaires et de libre antenne. Contrairement aux propos didactiques ou promotionnels, ils donnent à entendre des attentes personnelles et émotionnelles à l'égard des technologies prédictives. Julien, patient de la Salpêtrière, raconte les attentes qui l'ont mené à réaliser un test génétique de médecine prédictive dans le documentaire *Sur les docks* : « jvoulais qu'on m'enlève ce doute [...] une bonne fois pour toute [...] construire ma vie, avoir des enfants »¹². Ces régimes de promesses n'entrent pas en compétition. Ils

¹² Julien in Marcela Gargiulo in Sarfaty, L., & Robert, C. (2016, mai 3)

s'articulent et se complètent, notamment parce qu'ils s'adressent à des champs différents de la société.

Selon Joly (2015), le régime des promesses sociotechniques répond à deux contraintes contradictoires : celle de nouveauté et celle de crédibilité. La première, qui suppose la rupture et l'anticipation d'un avenir meilleur, est en effet présente dans les discours des journalistes et de leurs interlocuteurs. Ils se font les prédicteurs, voire les prédicateurs d'un avenir non seulement amélioré, mais surtout inéluctable : « Il *faudra* aussi que les médecins acceptent une chose, c'est de faire confiance à des outils dont ils ne maîtrisent pas le raisonnement »¹³. La promesse oblige, mais semble aussi obligée, dans des titrailles souvent assertives : « 22, voilà la police prédictive ! », « Une intelligence artificielle prédit votre risque cardiaque en examinant votre œil », « Une intelligence artificielle prédit l'émergence des prochains virus », « Santé : les prédictions de madame IA », « Maladie d'Alzheimer : un nouvel outil prédictif précis à 95% ». Nous y percevons ce que Joly appelle « naturalisation » (2015 : 6), entendue comme ressource rhétorique classique pour convaincre de la crédibilité de la promesse scientifique, en soulignant sa nécessité. Une première approche du corpus par la titraille révèle que trois émissions sur quinze ambitionnent de questionner l'inéluctabilité de la promesse de rupture : « Médecine prédictive : "Une discussion à avoir, maladie par maladie" », « Emploi, police, justice : les algorithmes prédictifs vont-ils bientôt faire la loi ? », « Démythifier l'intelligence artificielle et ses prédictions apocalyptiques ».

La promesse en acte

L'exigence de crédibilité est essentielle pour assurer la confiance des publics à l'égard des énonciateurs. « Une promesse, par définition, peut ne pas être tenue,

¹³ Chevallier, H. (2018, février 21)

elle est fragile, et c'est pour cela qu'il est stipulé qu'elle doit l'être » (Boyer, 2017 : 230). Harro van Lente signale également le caractère performatif de la promesse technoscientifique. Par les termes '*promise and requirement*', il souligne en quoi l'énonciation d'une promesse requiert l'action et inscrit les acteurs dans un agenda commun (2000). Cette effectivité de la parole fait écho à la traduction de la *prévision* abstraite et hypothétique, en *prédiction* concrète et catégorique (Horkheimer, 2020 [1933]). Nous avons donc prêté attention aux gages apportés par les journalistes et les intervenants (entretien ou reportage). Il apparaît que l'inscription dans le réel participe à concrétiser la promesse en actes, selon une loi de proximité spatiale, temporelle et sociale. La plupart des émissions, quel que soit leur phonogène et leur visée, fournit des exemples d'application passées et actuelles des algorithmes prédictifs dans certains domaines. La narration de l'efficacité ces technologies induit que les promesses sont tenables car déjà tenues. Avec l'insistance sur les résultats, La promesse s'incarne (Michael, 2000). Citons une journaliste de France Inter, qui après avoir énoncé la promesse tenue par les développeurs d'algorithmes de police prédictive, insiste sur leur opérativité : « l'expérimentation a été menée durant 7 mois dans 11 départements et cela fonctionne. Le logiciel avait prévu 83% des cambriolages »¹⁴. Les exemples chiffrés (pourcentage de réduction des délits, de la mortalité du cancer du sein...) font figure de preuve, mises en exergue par la scansion et l'accent tonique des journalistes et de leurs interlocuteurs. Cette certitude est perceptible dans le ton de voix enjoué et confiant des énonciateurs, particulièrement des professionnels des forces de l'ordre et des développeurs de start-up. Les reportages et documentaires donnant la parole à des professionnels sur le terrain (gendarmes, avocats, médecins, entrepreneurs) prouvent que ces technologies empreintes d'un imaginaire fictionnel

¹⁴ Leclère, E. (2018, octobre 2).

futuriste sont déjà employées dans des secteurs d'activité reconnus et socialement proches : les citoyens peuvent y avoir recours dans leur quotidien (gendarmerie, justice, médecine). Les témoignages *in vivo* ou par libre antenne confortent un principe de réalité, et donc de crédibilité. La proximité spatiale est quant à elle assurée par une comparaison fréquente entre la situation aux États-Unis et en France, montrant les premiers comme des pionniers, et la seconde en voie de rattrapage.

La proximité temporelle apparaît centrale dans les émissions analysées, et ceci est d'autant plus significatif que la *promesse* est intrinsèquement liée à la projection. Cela rejoint la contrainte de nouveauté évoquée par Joly (2015), car la promesse est un engagement sur un avenir autre. La contradiction entre cette contrainte et celle de crédibilité se résout dans le discours des journalistes comme de leurs interlocuteurs, qui soulignent en quoi le futur se conjugue *déjà* au présent de l'indicatif : « fini la DRH à l'ancienne, voilà l'embauche assistée par ordinateur »¹⁵, « Avec le diagnostic pré-symptomatique, c'est une nouvelle ère de la médecine qui s'ouvre »¹⁶. L'inscription du futur dans l'actualité peut être interprétée comme une façon de le rendre inéluctable et réduire l'incertitude sur l'avenir. En témoigne l'usage du futur assertif par les professionnels satisfaits de leur utilisation des algorithmes prédictifs, ainsi que leurs promoteurs. « C'est ce vers quoi on tend. C'est ce à quoi va ressembler le futur »¹⁷, certifie un policier américain.

Enfin, les promesses se déploient dans des discours textuels, iconographiques et sonores caractérisés par une tension entre réel et fiction. Par exemple, cinq émissions se réfèrent au roman *Minority Report* de Philip K. Dick et à son

¹⁵ Le reporter Giv Anquetil dans Chao, A., Perry, C., & Anquetil, G. (2018, janvier 13)

¹⁶ Texte de présentation sur la page internet de Sarfaty, L., & Robert, C. (2016, mai 3)

¹⁷ Duquesne, M. (2016, mars 31)

adaptation cinématographique (diffusion d'extraits sonores et visuels, par exemple). Les journalistes soulignent fréquemment le caractère irréaliste des promesses (« on dirait un peu de la science-fiction votre affaire »¹⁸) pour renforcer d'autant plus leur effectivité (« et pourtant c'est bien la réalité »¹⁹).

La promesse divinatoire pour capter l'attention

La majorité des émissions témoigne d'une ambivalence, résultant d'un jeu éditorial sur le champ sémantique de la prédiction de la part des producteurs et animateurs (dans leurs propos, la titraille ou les choix iconographiques). La prédiction appartient effectivement au lexique partagé de la science et de la religion. Dans le cadre spirituel, elle est définie comme l'« action d'annoncer à l'avance un événement par inspiration surnaturelle, par voyance ou prémonition ». En épistémologie, elle revêt un sens tout à fait différent, car elle résulte du « calcul, [du] raisonnement, [de l'] induction »²⁰. Nous émettons l'hypothèse qu'en l'absence d'une contextualisation claire, les dénnotations du terme « prédiction » peuvent générer une certaine confusion chez les publics. Les émissions du corpus jouent de cette plurivocité, en associant le registre scientifique au registre surnaturel : « nouvelle boule de cristal », appel à « Démythifier l'intelligence artificielle et ses prédictions apocalyptiques »... Nicolas Martin présente ses invités chercheurs par « nos deux Madame IRMA », avant de préciser qu'il joue de ce registre « en imaginant que les machines vont anticiper sur l'avenir »²¹. Citons encore Olivier

¹⁸ Jacques Monin in Duquesne, M. (2016, mars 31)

¹⁹ Margot Duquesne in *ibid.*

²⁰ CNRTL. (s. d.). Prédiction. in *Centre national de ressources textuelles et lexicales* [en ligne]. Consulté le 26/07/2022 sur <https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%A9diction#:~:text=f%C3%A9m,-.PR%C3%89DICTION%2C%20subst.,par%20voyance%20ou%20pr%C3%A9monition%3B%20p.>

²¹ Martin, N. (2018, juin 27)

Lascar, qui, après avoir discuté pendant quarante minutes avec ses invités sur la nécessité de différencier la réalité de la science-fiction, conclut la séquence reportage de l'émission par « voilà, l'algorithme Paved, quand la gendarmerie française marche sur les traces de Minority Report »²². Une tension est constante entre la volonté des animateurs de démythifier les promesses des technologies prédictives, tout en usant du registre science-fictionnel ou surnaturel. Il existe un hiatus entre une concrétisation parfois trompeuse de la promesse, notamment par l'image, et la modalisation de cette dernière dans la dimension sonore du discours des journalistes. Par exemple, l'émission *La méthode scientifique* du 27 juin 2018 s'attache à souligner la modestie des promesses : « vous êtes allé constater que ces algorithmes prédictifs n'ont absolument pas pour objectif ou pour vocation de remplacer les juges ou les avocats »²³. L'assurance que rien ne change compte effectivement parmi les promesses fréquemment mobilisées par les promoteurs des nouvelles technologies (Bensaude-Vincent, 2009). Pourtant, le fil twitter animé en direct par la rédaction certifie l'inverse, par des inscriptions textuelles et iconiques : « mon avocat est un algorithme », images de robots humanoïdes remplaçant avocat (image 1), tenant un marteau de juge (image 2)... Le processus d'éditorialisation de l'information manifeste une tendance à conserver les valeurs les plus optimistes : citons le chapô textuel d'un *Journal des sciences* annonçant des prévisions à « 4 ans », sûres à « 95% ». Dans la dimension sonore, la chercheuse interrogée estime plutôt « 4 à 6 ans », « 90 à 95% »²⁴.

²² Lascar, O. (2018, décembre 5)

²³ Martin, N. (2018, juin 27)

²⁴ Triou, N. (2021, mai 27)

Selhausen-Kosinski – Médiatisation des technologies prédictives a la radio française de service public

Images 1 et 2 — captures d'écran du fil Twitter de l'émission Martin, N. (2018a, juin 27). Algorithmes prédictifs, la nouvelle boule de cristal. In La méthode scientifique. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-methode-scientifique/algorithmes-predictifs-la-nouvelle-boule-de-cristal-5538377>





Par ailleurs, la polysémie de la prédiction constitue un méta-sujet dans les émissions de format long (dépassant 30 minutes), plus particulièrement sur France Culture. animateurs et invités consacrent fréquemment un temps à discuter du terme-même de prédiction, et des fausses promesses qu'il peut véhiculer. Le co-fondateur de la start-up Predictice, qui pourrait pourtant trouver un intérêt promotionnel à communiquer sur le régime de la promesse, admet que le terme est « marquant mais [...] trompe sur la réalité, c'est une mauvaise traduction de *predictive justice* »²⁵.

La modalisation de la promesse comme gage de sa crédibilité

En nous intéressant au degré de certitude sur lequel les promesses relatives aux apports des technologies prédictives sont formulées, nous concluons que la promesse n'est généralement pas exprimée de façon assertive. Nos analyses contreviennent à la proposition de Namur et Paillard, selon laquelle « la logique de

²⁵ Louis Larret-Chahine, co-fondateur de la start-up Predictice in *ibid.*

production des médias répond à des représentations et des fonctions sociales multiples et la primauté du sensationnel conduira toujours à privilégier l'émotion et les prédictions catastrophistes ou idylliques » (2006 : 111). Au contraire, au sein des émissions de service public analysées, les journalistes relativisent les promesses par leurs choix éditoriaux, sans les invalider : « [...] un logiciel capable [...] de prédire les décisions de justice. *C'est du moins l'ambition de l'entreprise* »²⁶. Plusieurs éléments participent d'une certaine retenue dans la formulation des promesses. Tout d'abord, les journalistes scientifiques - porteurs d'une expertise interactionnelle - questionnent le réalisme ainsi que le bien-fondé des promesses. Ensuite, le format « entretien » permet une plus grande distanciation que les émissions de courte durée (chroniques, brèves) ou interrogeant des acteurs sur le terrain (reportages). Ces échanges entre chercheurs issus des mathématiques, de la médecine, du droit ou encore de la sociologie, abordent davantage les risques et conséquences indésirables. Ils dédient davantage de temps à l'explication du fonctionnement des algorithmes, résultant résulte en une démythification des technologies prédictives. Les émissions donnant la parole à des individus en leur qualité de patient ou proche de patient (libre antenne, documentaire) laissent certes une grande place à l'émotivité et à l'espoir soulevé par les promesses technologiques. Elles font cependant part de certaines déceptions. Ainsi, un père appelle le studio de France Inter et raconte l'histoire de sa fille diagnostiquée en post-natal, ce qui a engendré des années de fatigue et de peur : « Finalement les fameux syndromes elle les a jamais développés. Donc c'était pour témoigner que diagnostiquer c'est bien, c'est des probabilités, au niveau de l'individu les probabilités elles valent plus rien »²⁷. Le bornage temporel du corpus (2016-2020)

²⁶ Piret, C. (2017, février 15)

²⁷ Quentin, in Demorand, N. (2018, juin 29)

correspondrait donc à une phase avancée du *hype cycle* de la promesse technoscientifique (Borup et al. 2006 ; Fenn and Raskino 2008). Nos conclusions rejoignent celles de Dandurand (2022) qui, après une phase très enthousiaste et prometteuse (2012 à 2017), identifie une phase plus critique de la médiatisation de l'intelligence artificielle, soulevant les enjeux sociaux et éthiques, les échecs et les promesses non tenues.

L'explicitation des promesses intenables et des échecs, généralement accompagnées des raisons techniques ou sociales (légales, éthiques) pourrait contribuer au réalisme et donc à la crédibilité, des possibilités ouvertes par les technologies prédictives. Par ailleurs, « la communication sur des promesses peut accentuer les phénomènes de méfiance et de rejet par l'opinion publique » (Namur et Paillard, 2006 : 109). Autrement dit, le sensationnalisme en communication scientifique susciterait des inquiétudes, notamment sur la maîtrise et les détournements des nouvelles technologies. « [...] en communiquant sur des promesses et en omettant d'évoquer la question des risques, le monde de la recherche tend à se décrédibiliser » (Namur et Paillard, 2006 : 110). Contre-intuitivement, la modestie des promesses les renforcerait puisqu'elles seraient plus rassurantes et acceptables aux yeux des individus. Citons les propos enthousiastes du Colonel Collorig : « Ça ne donne pas l'adresse exacte, sinon ce serait trop facile » ; « ça, personne ne peut le deviner ! Non, 83% c'est très bien »²⁸.

Notre thèse propose donc que la modalisation de la promesse n'érode ni sa pertinence, ni la confiance accordée à celui qui la tient. Au contraire, peut-être la modestie d'une promesse participe-t-elle à gager de sa faisabilité, et du caractère responsable de l'innovation. De l'ensemble des émissions, nous retiendrons que

²⁸ Leclère, E. (2018, octobre 2)

malgré leur assurance, les promesses formulées sont le plus souvent humbles et inscrites dans une temporalité non bornée. Il ne s'agit par ailleurs pas forcément de promettre quelque chose que la technoscience fera advenir, mais parfois de ce qu'elle veillera à ne pas rompre ou bouleverser. Nous nous référons notamment à la promesse récurrente de continuité, selon laquelle les algorithmes ne remplaceront pas les professionnels humains, ou celle garantissant la circonscription de l'emploi des technologies prédictives à certains domaines afin de préserver les libertés individuelles. La promesse n'a donc pas seulement à voir avec la rupture, mais aussi avec la réassurance de l'inchangé.

Conclusion et limites

Cette étude de cas a montré que la rhétorique de la promesse structure aujourd'hui, non sans retenue, le discours médiatique sur les technologies prédictives à la radio de service public. Plus spécifiquement, dans le discours des animateurs et intervenants, différents régimes de promesses prêtées aux algorithmes prédictifs s'articulent : fonctionnaliste, démiurgique, épistémique, psychologique et sociale. Cela ouvre la voie à une réflexion sur la relation de l'homme à son environnement et à son statut ontologique. En effet, parmi les régimes de promesse identifiés, le démiurgique suggère un avenir dans lequel l'humain aura dépassé ses « failles » (partialité, incertitude, pathologie...) grâce aux algorithmes.

Considérer la pluridimensionnalité du dispositif radiophonique dans notre analyse de la médiatisation des technologies prédictives a révélé une certaine *dé*-coïncidence entre les dimensions textuelle, iconographique et sonore des émissions, en particulier de format long. Leur environnement numérique véhicule des promesses en jouant des registres fictionnels et prophétiques. La promesse de nouveauté est rendue effective dans la titraille et les images, et nous suggérons que

cette éditorialisation vise à capter l'attention des publics. La dimension sonore de l'émission révèle quant à elle une modalisation de la promesse, voire une insistance sur sa démythification, et ce, tant dans le discours des journalistes que des personnes interrogées, qu'elles soient sceptiques ou enthousiastes à l'égard des technologies prédictives. En considérant d'une part les intérêts économiques et symboliques des différents acteurs amenés à s'exprimer dans ces émissions, et d'autre part leurs différents niveaux d'expertise (faible, interactionnelle), nous avons vu que les régimes de promesse mobilisés et leur degré de modalisation varient.

Si cette étude de cas nous permet de caractériser ces régimes de promesses mobilisés dans la médiation des technologies prédictives, nous nous gardons cependant de toute montée en généralité. En effet, les stations de radio étudiées ne s'adressent pas à l'ensemble de la société mais à une frange (caractérisée par un certain niveau de vie et de diplôme), pas plus qu'elles ne catalysent l'ensemble de l'imaginaire social. Enfin, il convient de ne pas idéaliser la mission de service public et l'idéal pédagogique des stations de Radio France. Pour Jérôme Bourdon, cette notion serait « moins un modèle qu'une notion chargée d'affects et d'idéologies - avec à nouveau les jeux d'écart entre discours et pratiques » (2008 : 179 – cité par Lafon, 2013 : 4).

Nonobstant, nous avons pu aboutir à la conclusion que la modalisation et la modestie de la promesse ne contreviennent pas à la promotion des technologies prédictives. Au contraire, cette rhétorique semble employée à des fins de réassurance et de crédibilité. Ces technologies fondent leur légitimité sur un régime de promesses tenues, mais surtout *retenues*, laissant place à une prudente incertitude.

Références

- Bauer, M., Dubois, M., Hervois, P., London School of Economics and Political Science, & Gemass. (2021). *Les Français et la science 2021, représentations sociales de la science 1972-2020*. Université de Lorraine.
- Bensaude-Vincent, B. (2009). « Nanotechnologies : une révolution annoncée », *S.E.R. Études*, Tome 411 : 605-616.
- Borup, M., Brown, N., Konrad, K. et Van Lente, H. (2006). The sociology of expectations in science and technology. *Technology Analysis & Strategic Management*, 18(3-4), 285-298. doi:[10.1080/09537320600777002](https://doi.org/10.1080/09537320600777002)
- Boyer, A. (2017). Promesse oblige. *Revue du MAUSS*, 50(2), 227-240. <https://doi.org/10.3917/rdm.050.0227>
- Boyer, H. et Lochard, G. (2016). « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène »: Entretien avec Patrick Charaudeau. *Mots*, (111), 131-146. doi:[10.4000/mots.22403](https://doi.org/10.4000/mots.22403)
- Charaudeau, P. (2006). La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif. *TRANEL, Interdiscours et intertextualité dans les médias*, (44). <http://www.patrick-charaudeau.com/La-situation-de-communication.html>
- Charaudeau, P. (2011). Chapitre 13. Genres et typologies. Dans *Les médias et l'information* (vol. 2e éd., p. 169-178). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-p-169.htm>
- Dandurand *et al.* (2022a). Training the News: Coverage of Canada's AI Hype Cycle (2012–2021). INRS - Urbanisation Culture Société, Québec.
- Dandurand *et al.*(dir.) (2022b) *Attentes et promesses technoscientifiques*. (2022). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. 275 pages.
- Engel, P. (2017). Préface : Le relativisme fait pschitt. Dans Laudan, L., *Science et relativisme* (traduit par Dufour, M.) (p. 3-27). Éditions Matériologiques. <https://doi.org/10.3917/edmat.laudan.2017.01>
- Felt, U. et Wynne, B. (2007). *Taking European knowledge society seriously : report of the Expert Group on Science and Governance to the Science, Economy and Society Directorate, Directorate-General for Research, European Commission* (édité par Europäische Kommission). Office for Official Publ. of the Europ. Communities.

- Fenn, J. et Raskino, M. (2008). *Mastering the hype cycle: how to choose the right innovation at the right time*. Boston, Mass : Harvard Business Press.
- Gingras, Y. (2022). Des modèles pour prévoir et prédire. *Pour la Science*, N° 534 – avril(4), 20-20. <https://doi.org/10.3917/pls.534.0020>
- Glevarec, H. et Pinet, M. (2007). France Culture Une seconde radio pour les professions intellectuelles et culturelles. *Le Mouvement Social*, 219220(2), 115-129.
- Granjou, C., Louvel, S. et Arpin, I. (2015). Des promesses scientifiques aux engagements épistémiques. Le cas de la nanomédecine et des sciences de la biodiversité. Dans M. Audétat (dir.), *Sciences et technologies émergentes : pourquoi tant de promesses ?* Hermann. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01354900>
- Horkheimer, M. (2020). Sur le problème de la prédiction dans les sciences sociales (1933). *Variations*, (23). <https://doi.org/10.4000/variations.1543>
- Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité*. Hermès science publications : Lavoisier.
- Joly, P.-B. (2015). Le régime des promesses technoscientifique. Dans *Pourquoi tant de promesses* (p. 31-48). Hermann. https://www.researchgate.net/publication/297622208_Le_regime_des_promesses_technoscientifique
- Kuhn, T. S. (1983). Chapitre II — La nature de la science normale. Dans *La structure des révolutions scientifiques*. (traduit par Meyer, L., 2^{ème} éd.) Flammarion. ISNB : 2080811150
- Lafon, B. (2013). Les services publics de radio-télévision à l'orée du XXI^e siècle. Entre (non)conceptions politiques, industrialisation et techniques numériques. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 14/2(2), 3-14. <https://doi.org/10.3917/enic.015.0003>
- Leconte, G. (2013). Le problème des prédictions dans les sciences expérimentales. *Philonsorbonne*, (7), 81-99. <https://doi.org/10.4000/philonsorbonne.495>
- Leconte, G. (2017). Prédiction scientifique (A). Dans *L'Encyclopédie philosophique*. <https://encyclo-philo.fr/predictions-scientifiques-a>
- Maestre, C. J. (1978). Processus essai-erreur et pratique de la responsabilité politique. *Économie rurale*, 127(1), 15-19. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1978.2583>

- Maingueneau, D. (2005). L'analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques*, (9). Repéré à <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/L-analyse-du-discours-et-ses-frontieres.pdf>
- Michael, M. (2000). Futures of the present: From performativity to prehension. Dans Rappert, B. & Brown, N., *Contested Futures: A Sociology of Prospective Techno-Science* (p. 21-39). Routledge.
- Namur, D. et Paillard, S. (2006). Science et communication : promettre ou éclairer. *Hermès*, n° 44(1), 107. <https://doi.org/10.4267/2042/24016>
- Quet, M. (2012). La critique des technologies émergentes face à la communication promettante. *Contestations autour des nanotechnologies: Réseaux*, n° 173-174(3), 271-302. doi:[10.3917/res.173.0271](https://doi.org/10.3917/res.173.0271)
- Rabatel, A. (2022). Modalités, scénarios modaux et discours programmeur : retour critique sur l'analyse greimassienne de «La soupe au pistou». *Signata. Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics*, (13). doi:[10.4000/signata.3703](https://doi.org/10.4000/signata.3703)
- Rey, F.-C., Bertin, M. et Atanassova, I. (2018, juin). *Une étude de l'incertitude dans les textes scientifiques : vers la construction d'une ontologie*. C. Roche (dir.), Chambéry, France (vol. TOTh 2018, p. 229-242). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01755245>
- Rioux-Turcotte, J. (2017). Identification des modalisateurs épistémiques : saisir l'expression de la certitude et de l'incertitude à partir d'un discours oral. *ScriptUM*, (No. 2 (2016)), 1-20.
- Rip, A., Joly, P.-B. et Callon, M. (2010). Re-inventing Innovation. Dans M. Arentsen, W. van Rossum et A. Steeng (dir.), *Governance of Innovation. Firms, Clusters and Institutions in a Changing Setting* (p. 14). Edward Elgar. <https://hal-mines-paristech.archives-ouvertes.fr/hal-00819106>
- Tudor, M.-A. et Bratosin, S. (dir.). (2020). Croire en la technologie : médiatisation du futur et futur de la médiatisation. *Communication*, (vol. 37/1).
- van Lente, H. et Rip, A. (1998). Expectations in Technological Developments: an Example of Prospective Structures to be Filled in by Agency. Dans N. Disco et B. van der Meulen (dir.), *Getting New Technologies Together. Studies in Making Sociotechnical Order* (p. 203-231). Walter De Gruyter.
- van Lente, H. (2000). From promises to requirement. In Brown, N., Rappert, B. & Webster, A. (Eds), *Contested Futures: A Sociology of Prospective Techno-Science*. Aldershot, UK, Ashgate

Corpus

- Chao, A., Perry, C., & Anquetil, G. (2018, janvier 13). Emploi, police, justice : Les algorithmes prédictifs vont-ils bientôt faire la loi ? In *Comme un bruit qui court*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/comme-un-bruit-qui-court/emploi-police-justice-les-algorithmes-predictifs-vont-ils-bientot-faire-la-loi-1109111>
- Chevallier, H. (2018, février 21). Une intelligence artificielle prédit votre risque cardiaque en examinant votre œil. In *C'est déjà demain*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/c-est-deja-demain/une-intelligence-artificielle-predit-votre-risque-cardiaque-en-examinant-votre-oeil-8594110>
- Demorand, N. (2018, juin 29). Médecine prédictive : « Une discussion à avoir, maladie par maladie ». In *L'invité de 8h20 : Le grand entretien*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/medecine-predictive-une-discussion-a-avoir-maladie-par-maladie-5855170>
- Duquesne, M. (2016, mars 31). Prédiction criminelle : Gendarmerie 1 - 0 police. In *À code ouvert*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/a-code-ouvert/prediction-criminelle-gendarmerie-1-0-police-2677300>
- Fontez, M. (2021, octobre 3). Le billet sciences du week-end. Une intelligence artificielle prédit l'émergence des prochains virus. In *Le billet sciences week-end*. France Info. <https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/le-billet-sciences-week-end/le-billet-sciences-du-week-end-une-intelligence-artificielle-predit-l-emergence-des-prochains-virus-6867944>
- Garapon, A. (2017, mars 23). Démythifier l'intelligence artificielle et ses prédictions apocalyptiques. In *Esprit de justice*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-discussions-du-soir-avec-antoine-garapon/demythifier-l-intelligence-artificielle-et-ses-predictions-apocalyptiques-2005822>
- Lascar, O. (2018a, décembre 5). 22 v'la la police prédictive ! In *Radio France*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-methode-scientifique/22-v-la-la-police-predictive-1641835>

- Lascar, O. (2018b, décembre 19). Logistique de la maintenance prédictive. In *La Recherche montre en main*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-recherche-montre-en-main/logistique-de-la-maintenance-predictive-4787102>
- Leclère, E. (2018, octobre 2). Logiciel de prédiction des cambriolages : Un outil précieux pour les gendarmes. In *Grand angle*. France Inter. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-angle/logiciel-de-prediction-des-cambriolages-un-outil-precieux-pour-les-gendarmes-1707542>
- Martin, N. (2018a, juin 27). Algorithmes prédictifs, la nouvelle boule de cristal. In *La méthode scientifique*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-methode-scientifique/algorithmes-predictifs-la-nouvelle-boule-de-cristal-5538377>
- Martin, N. (2018b, juin 27). Les mégadonnées et l'analyse prédictive au service de la sécurité publique. In *La Recherche montre en main*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-recherche-montre-en-main/les-megadonnees-et-l-analyse-predictive-au-service-de-la-securite-publique-8952959>
- Martin, N. (2022, mai 9). Santé : Les prédictions de madame IA. In *La méthode scientifique*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-methode-scientifique/medecine-predictive-4433054>
- Piret, C. (2017, février 15). De l'open-data à la justice prédictive. In *Le zoom de la rédaction*. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/de-l-open-data-a-la-justice-predictive-3729650>
- Sarfaty, L., & Robert, C. (2016, mai 3). A la Pitié Salpêtrière : Médecine prédictive. In *Sur les docks*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sur-les-docks/a-la-pitie-salpetriere-medecine-predictive-6593125>
- Triou, N. (2021, mai 27). Maladie d'Alzheimer : Un nouvel outil prédictif précis à 95%. In *Le Journal des sciences*. France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-des-sciences/maladie-d-alzheimer-un-nouvel-outil-predictif-precis-a-95-9165324s>